



# Site archéologique des Bouchauds Espace d'Interprétation du Gallo-Romain.



## Sommaire :

L'historique des fouilles : .....	3
Germanicomagus : .....	4
Le sanctuaire : .....	5
Le théâtre : .....	6
L'EIGR : .....	8
Le trésor monétaire des Bouchauds : .....	8
Le décor architectural : .....	9
Epona : .....	10
Mercure : .....	10
Le déroulement d'une visite du site archéologique : .....	12
Le déroulement d'une visite de l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain : .....	13
Les activités proposées : .....	14

## L'historique des fouilles :

Jusqu'au XIXe siècle, les anciens monuments gallo-romains sont complètement recouverts par la végétation. Les habitants de la commune de Saint-Cybardeaux, ont oublié l'ancienne fonction du site et les monuments qui y étaient associés. La colline était le lieu de nombreuses fables locales (souterrain de brigand, lion d'or des Bouchauds), dont le décor était les imposantes ruines du vomitoire côté est, seul reste visible du théâtre antique, qui portaient le nom de « Château des Fades », ce qui signifie château des fées.

La redécouverte du site débute en 1864, quand Jean Gontier, natif de Mérignac, acquiert une propriété à Dorgeville. Après plusieurs



procédures, il finit par acquérir le terrain autour du « Château des Fades ». De 1865 à 1869, cet érudit entreprend de dégager les ailes, il identifie le monument et mets au jour, à ses frais, diverses substructures. En 1869, il est aidé financièrement par la Société Archéologique et Historique de la Charente et la Société Française d'Archéologie. Après de nouvelles acquisitions de terrains, d'autres dégagements ont lieu entre 1879 et 1882. Le 23 décembre 1881, le site est classé aux Monuments historiques. À partir de 1882, les explorations semblent cesser, Jean Gontier souhaite que le théâtre soit racheté par le département ou l'État. Cependant, devant le manque d'empressement des autorités à accéder à son souhait, il désespère et se suicide le 28 mai 1894. Il est inhumé à côté du théâtre. Sa tombe est visible grâce à la mise en place en 1968 d'une dalle commémorative installée par la société Germanicomagus. Son héritier vend le terrain, c'est Monsieur Laporte-Bisquit ; sénateur de la Charente et maire de Jarnac qui s'en porte acquéreur.

La famille Laporte-Bisquit, nouvellement propriétaire, décide de dégager l'intégralité du monument. Pour ce faire, elle demande à être conseillée par le Père Camille de la Croix qui accepte en 1901. Cet archéologue belge résidant à Poitiers, réalise des plans et des coupes des nouvelles découvertes. Il a le souci de conserver les vestiges mis au jour. Pour assurer la protection du monument, il fait installer des piquets et du fil de fer pour préserver les murs, ainsi qu'une clôture pour empêcher les troupeaux de venir paître sur le site. En 1908, il publie un compte rendu, dont il fait la lecture devant la Société Archéologique de Charente. L'œuvre du Père de la Croix a été primordiale pour la mise en valeur du théâtre, dont l'aspect actuel lui doit beaucoup.

L'histoire archéologique du site reprend avec Gustave Raby. Cet habitant des Bouchauds était un grand admirateur de Jean Gontier. Il voulait développer le site et lui donner une dimension touristique, culturelle et archéologique. Pour lui, cette renaissance devait être

*Espace d'Interprétation du Gallo-Romain Ferme des Bouchauds 16170 Saint-Cybardeaux*

Tél. : 05 45 21 80 05 [www.eigr-bouchauds.fr](http://www.eigr-bouchauds.fr)

Photographies : J-B Bouron, S. Charbeau, V. Picault et M. Amat

l'œuvre commune des agriculteurs et des habitants des campagnes environnantes. Dans ce but, il fonde, en 1968, l'association *Germanicomagus, Société des amis du théâtre gallo-romain des Bouchauds*. Par ailleurs, il crée une société immobilière, *Germanicomagi Praedia*, qui a en charge l'achat de parcelles jouxtant le théâtre, parcelles destinées à la fouille ou à la mise en valeur du site. Enfin, il obtint du Ministère de la Culture que des fouilles programmées soient entreprises sur le site.

Les fouilles débutent à l'été 1974, sous la direction de Louis Maurin. Le grand plateau qui domine le théâtre est fouillé, on découvre un vaste sanctuaire datant de l'époque gallo-romaine. Louis Maurin dirige les fouilles de 1974 à 1975. Par la suite, entre 1978 et 1995, elles sont sous la direction de l'archéologue François Thierry.

## Germanicomagus :

Pour administrer un territoire nouvellement conquis, le pouvoir impérial romain décide la construction de voies de communication. En Gaule, ces routes reprennent souvent le tracé des axes de communication gaulois déjà existant. Les axes les plus importants sont pavés. Ces « viae » portent le nom du gouverneur de l'occident chargé de les réaliser : Agrippa. S'ajoute à cela la construction d'un réseau d'agglomération secondaire, dont le site des



Bouchauds est un bel exemple.

Le nom antique du site est encore sujet à controverses. En effet, on n'a aucune mention du site dans des sources écrites. Le seul document antique susceptible de nous apporter une réponse est la table de Peutinger. Ce document datant du XIIIe

siècle a été découvert au XVe siècle et représente l'ensemble du réseau routier romain probablement du IVe siècle ap. J. -C. Il atteste bien de la présence d'une route reliant Lyon à Saintes. Sur cette route existait un relais routier, nommé Sermanicomago, généralement corrigé en Germanicomagus. Cependant, la route fait un détour par Aulnay, pour rejoindre la via reliant Poitiers et Saintes. Ce détour est surprenant puisque la *via Agrippa* est attestée au sud de la colline des Bouchauds. Il est donc fort possible que le nom antique

*Espace d'Interprétation du Gallo-Romain Ferme des Bouchauds 16170 Saint-Cybardeaux*

Tél. : 05 45 21 80 05 [www.eigr-bouchauds.fr](http://www.eigr-bouchauds.fr)

Photographies : J-B Bouron, S. Charbeau, V. Picault et M. Amat

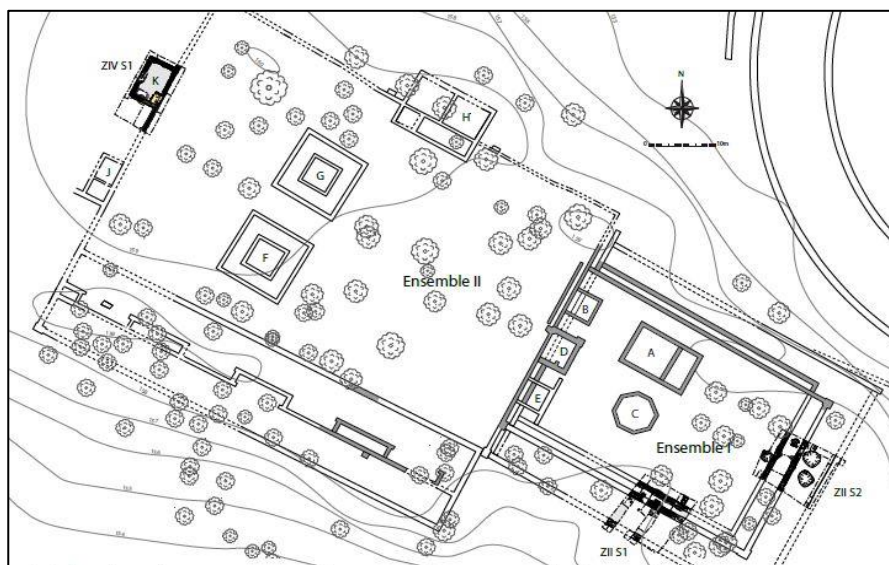
des Bouchauds ait été Sermanicomago ou Germanicomagus, et que l'énigme soit apparue à cause de problèmes de représentations graphiques liées à la table de Peutinger.

Des traces d'habitats gallo-romains ont été découvertes en 1992 par prospection aérienne, au sud de la colline des Bouchauds. Deux puits avaient été vidés, dont on avait retiré une série d'objets. Un établissement thermal a été mis au jour, dans les années 1970, puis recouvert au lieu-dit « la Combe des Agers ». La présence de trois pièces (les trois bains des thermes romains) et du système de l'hypocauste sont des indices de la fonction du bâtiment. L'alimentation en eau était assurée par un aqueduc qui amenait l'eau sur une distance de 2 500 mètres, entre le nord des Bouchauds et l'agglomération. S'ajoute une découverte originale : la présence de bassins servant à la conservation des huîtres.

Ce site est de taille modeste. Néanmoins, comme beaucoup des agglomérations qui se construisent en Gaule à cette période, il possédait un appareil monumental imposant, dont sont encore visibles les restes du sanctuaire et du théâtre.

## Le sanctuaire :

Le sommet de la colline a révélé l'aménagement d'un sanctuaire datant de la période gallo-romaine, s'étalant sur un espace de 5 600 m<sup>2</sup>. Il se compose de deux ensembles entourés par un péribole (enceinte sacrée) : l'espace oriental, composé de deux temples, l'un octogonal, l'autre rectangulaire ; et l'espace occidental, composé de deux temples carrés identiques. Le sanctuaire est daté du I<sup>er</sup> siècle ap. J. -C. suivi par une période de



remaniement au II<sup>e</sup> siècle ap. J. -C., dont témoignent les restes des fondations des murs délimitant l'ensemble I. Il faut imaginer ces bâtiments en élévation et ne pas oublier la couleur vive qui

devait recouvrir certains murs, permettant ainsi à l'édifice cultuel d'être visible depuis la *via Agrippa*.

La particularité réside dans le fait que nous avons représenté ici, trois des quatre types de temples que l'on trouve en Gaule, ce qui est assez rare. De plus le type octogonal est très minoritaire ce qui accentue l'originalité du site.

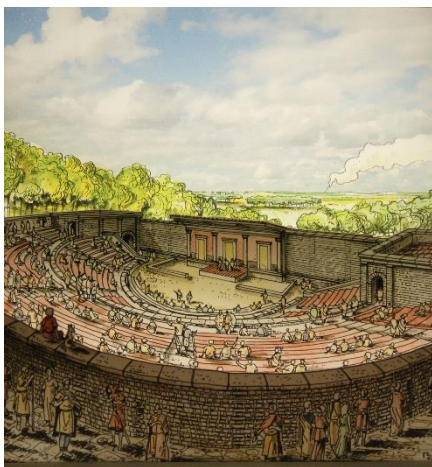
Nous ne savons pas quels étaient les dieux adorés dans ces espaces, mais les pièces de monnaie découvertes autour du temple octogonal nous permettent de savoir que le site était déjà un lieu de culte dès la seconde moitié du 1er siècle av. J. -C. Celles-ci nous apprennent aussi que le site est encore fréquenté au 4e siècle ap. J. -C. Il ne semble pas que le sanctuaire ait connu une destruction brutale, mais a dû surement faire l'objet d'un abandon progressif, en lien avec les crises qui touchent l'Empire au 4e siècle et le développement du Christianisme, dont le culte est permis dans l'Empire depuis l'édit de Milan en 313 de notre ère.

Le sanctuaire est classé Monument historique depuis 1992.

Une des spécificités de la Gaule est le lien entre un sanctuaire et le théâtre qui lui est associé, dans une relation d'alignement ou de proximité. Ce lien nous le retrouvons sur le site des Bouchauds.



## Le théâtre :



L'accès au théâtre se fait par son sommet, de ce point de vue on peut admirer ce magnifique monument gallo-romain et le panorama sur les plaines du nord qu'il propose.

Le théâtre des Bouchauds est l'un des plus grands de la Gaule rurale, avec un diamètre de 105,6 mètres, ce qui est légèrement supérieur au théâtre d'Orange. Il a été construit en s'appuyant sur la pente naturelle de la colline et présente un dénivelé de 14 mètres sur une distance de 27 mètres. Le théâtre se compose de trois éléments principaux : la *cavea*, espace où prenaient place les spectateurs, on estime entre 5000 et 7000 la capacité totale du bâtiment ; l'*orchestra*,

spectateurs, on estime entre 5000 et 7000 la capacité totale du bâtiment ; l'*orchestra*,

*Espace d'Interprétation du Gallo-Romain Ferme des Bouchauds 16170 Saint-Cybardeaux*

Tél. : 05 45 21 80 05 [www.eigr-bouchauds.fr](http://www.eigr-bouchauds.fr)

Photographies : J-B Bouron, S. Charbeau, V. Picault et M. Amat

prenant la forme d'un demi-cercle au pied de la *cavea*, il accueille traditionnellement le chœur ou les danseurs et la scène.

Le fait que l'orchestra soit entamée par des gradins constitue un aspect inhabituel et est considéré comme faisant l'originalité du théâtre des Bouchauds. Ces gradins ont été installés lors de la monumentalisation du site à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère et ils sont un témoignage de la hiérarchie existant dans la société gallo-romaine. En effet, ces gradins étaient réservés aux notables locaux. Le reste de la population entrait dans le théâtre par les *vomitorium* (partiellement visibles) ou par les rampes, et accédait, soit aux treize rangées basses pour les plus riches, soit aux dix-huit rangées hautes pour les plus pauvres.

La taille réduite de la scène et l'absence de machinerie indiquent que ce théâtre ne se prêtait pas à de grandes représentations théâtrales, mais à des jeux scéniques en relation avec le culte impérial. Ce culte était présent dans ces grands sanctuaires de Gaule, ce qui montre l'importance du site des Bouchauds. Quant aux cérémonies, on en connaît peu d'éléments, mais on peut



vraisemblablement imaginer une procession allant du sanctuaire au théâtre, même si, sur le site des Bouchauds, la question de la liaison entre le sanctuaire et le théâtre reste une question ouverte, car aucune entrée monumentale reliant le sanctuaire et le théâtre, n'a été trouvée à ce jour.

Le culte impérial était présent dans tout l'Empire. Il a concerné tout d'abord l'empereur, puis l'impératrice, et enfin la maison impériale. À l'échelle provinciale, il apparut pour la première fois à Lyon, en 12 avant Jésus-Christ, et était célébré par l'ensemble des Trois Gaules à travers leurs représentants formé en concile. À l'échelle locale, il était réalisé par un prêtre municipal.

**L'EIGR** : ouvert en 2010 à l'intérieur d'une ferme datant de 1846, l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain présente des aspects de la romanisation, en lien avec les découvertes faites sur le site des Bouchauds.



### Le trésor monétaire des Bouchauds :

On distingue deux sources de provenance concernant les découvertes monétaires :

- Les trouvailles éparses : cela concerne moins d'une quinzaine des monnaies découvertes sur le site. Elles sont toutes d'origine romaine et permettent la datation du site (période flavienne et antonienne). Ces monnaies correspondent à la période d'aménagement monumental du site. La découverte de quatre monnaies tardives atteste de l'occupation ultime du site, notamment une mentionnant Crispus, le fils de l'empereur Constantin, assassiné sur son ordre en 326.
- Le dépôt votif retrouvé dans les abords immédiats et à l'intérieur du temple octogonal. Ces pièces sont réparties en deux ensembles distincts : le premier type se compose des monnaies gauloises datant de l'époque augustéenne. Leur aire de diffusion, avec l'aval des autorités romaines, se situe dans la région Centre-Ouest. Elles sont à l'effigie de chefs locaux pictons, mais on trouve aussi des monnaies Lemovices (Limousin), Petrocores (Périgord), ou Santons (Saintonge). Ces monnaies présentent à l'avant le portrait du chef gaulois, et au revers divers animaux (cheval, loup, sanglier ...). Le second type est constitué de monnaies romaines. Deux monnaies sont typiquement romaines, elles datent de la fin de la République et ont été frappées à Rome (atelier de Caton d'Utique). Puis des monnaies datant du début de l'Empire, notamment le *dupondius* où est représenté Auguste avec son gendre Agrippa. Au revers est représenté un crocodile enchaîné à un palmier, indiquant Nîmes comme origine de la monnaie.



La découverte de dépôts monétaires à l'entrée des temples se rencontre dans d'autres sanctuaires de Gaule. La signification de ces dépôts est à mettre en relation avec le rite d'offrande et de consécration d'objets. Ces rites semblent propres à la religion gallo-romaine, Arrien nous explique même l'habitude de consacrer des monnaies en compensation des vies d'animaux.

Certaines de ces pièces portent des traces de coups de burin. Cette attitude est à mettre en relation avec d'autres dépôts rituels gaulois qui présentent des épées pliées, des armes brisées ou des pots percés, et non avec une attitude de défi envers Rome.



La fabrication monétaire : on installe le flan (disque de métal lisse) entre deux coins (matrices gravées en creux et en négatif), et on frappe à l'aide d'un marteau. Auguste a réformé le système monétaire, ce qui a pour conséquence de fixer un poids pour chaque monnaie.

Ces monnaies permettent aux archéologues de dater le site qui est fouillé. Pour les contemporains, elles constituaient un moyen d'échange, mais également une manière, pour le pouvoir impérial de développer une image qui lui est propre. Les portraits et les éléments visibles sur les deux faces transmettent un message destiné aux habitants de l'Empire. Avant Auguste, on trouvait sur les monnaies une représentation du pouvoir, mais personne de son vivant. C'est avec César que ce phénomène apparaît. À partir de 31 av. J.-C., la quasi-totalité des monnaies portent le portrait d'Auguste.

### Le décor architectural :

Le théâtre et le sanctuaire dont il ne nous reste que les sous bassement, doivent être imaginés avec un décor riche et coloré. L'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain présente des éléments découverts sur le site des Bouchauds qui attestent de l'ornementation du lieu :

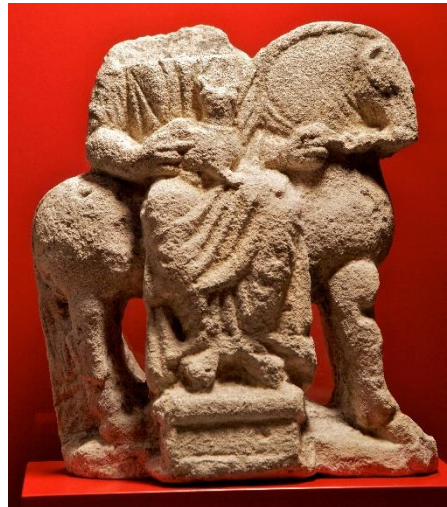
- **Un chapiteau corinthien** : c'est un des ordres architecturaux (avec l'ordre dorique et l'ordre ionique). Les Romains et les Gaulois l'ont utilisé pour l'ornementation des bâtiments construits après la conquête romaine. L'exemple retrouvé sur la colline des Bouchauds est de belle facture et présente deux niveaux de feuilles d'acanthé. On note une particularité, la sculpture d'une tête féminine.
- Le fragment d'un **pilastre** : on peut observer un bas-relief représentant un vase à deux anses (canthare) d'où jaillit une forte tige garnie de larges feuilles. Deux oiseaux, perchés sur les feuilles, font face à la tige. L'association vase-végétaux-oiseaux est fréquente en Italie, ainsi que dans le monde gallo-romain. Ces décors sont réalisés à partir de cartons venant d'Italie.
- Les **peintures murales** : l'ensemble des murs était recouvert d'une couche d'enduit peint, dans des teintes rouges carminées, dont on a de nombreux restes exposés à l'espace d'interprétation.
- L'ensemble des **toitures** était recouvert par des tuiles. Les Romains utilisaient deux types de tuiles : la *tegula*, une tuile large et plate ; et l'*imbrex*, une tuile arrondie qui assurait la jonction entre deux *tegula*.



## Epona :

Cette statue en calcaire d'Epona a été découverte non loin de l'église actuelle de Rouillac, en 1885. Elle représente un personnage féminin drapé d'une robe et dont la tête manque, sans que l'on puisse savoir si cette statue a été mutilée volontairement ou non. La déesse est assise à l'écuyère sur une jument tournée vers la droite, ses pieds sont posés sur un escabeau, et porte sur ses genoux un quadrupède, sûrement un chien.

Epona est une divinité gauloise, dont le culte a perduré pendant la plus grande partie de l'époque gallo-romaine. C'est une déesse très populaire en témoigne les 200 représentations qui ont été trouvées en Gaule. Le nom d'Epona contient celui d'*epo*, qui signifie « cheval ». Les auteurs latins voyaient en Epona la protectrice des chevaux et des écuries. De nos jours, la tendance en fait une divinité protectrice du foyer, une divinité nourricière, ou une déesse évoquant le voyage de l'âme vers l'au-delà et remplissant une fonction de protection des mortels.



La méconnaissance actuelle du panthéon gaulois ne nous permet pas d'en dire plus concernant cette déesse, dont le caractère solitaire et son célibat en font une déesse particulière chez les divinités celtiques. Il est indéniable que le culte d'Epona connut un grand succès dans l'Empire romain, tel que cette divinité se trouve avoir une fête attitrée le 18 décembre, selon un calendrier italien datant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. C'est unique pour une divinité gauloise d'avoir un culte à Rome même.

La découverte de cette statuette confirme l'existence d'un bassin indigène celtique sur ce territoire.

Depuis 1933, une rue de Rouillac porte le nom d'Epona, afin de rappeler la découverte de la figurine.

## Mercure :

Le Mercure doré des Bouchauds a été découvert en 1995 par l'archéologue François Thierry, dans une brèche du mur sud du sanctuaire. Malheureusement, le contexte stratigraphique de la découverte ayant été bouleversé par les fouilles antérieures, on ne peut donc pas tirer de conclusion sur le lieu de la découverte.

Cette figurine mesure 8,5 centimètres de haut et pèse un peu plus de 100 grammes. Elle est réalisée probablement en argent (ce qui est assez rare) selon la technique de la cire perdue, puis recouverte soigneusement par une épaisse couche d'or.

*Espace d'Interprétation du Gallo-Romain Ferme des Bouchauds 16170 Saint-Cybardeaux*

Tél. : 05 45 21 80 05 [www.eigr-bouchauds.fr](http://www.eigr-bouchauds.fr)

Photographies : J-B Bouron, S. Charbeau, V. Picault et M. Amat



Cette statuette est un bel exemple de l'art statuaire grec, car elle est fidèle au modèle établi par Polyclète d'Argos (artiste grec du Vème siècle av. J.-C.). L'ensemble respecte le modèle de *Doryphore* de ce même Polyclète : le dieu est debout et nu. L'artiste a respecté l'anatomie humaine. Le corps est appuyé sur la jambe droite, la jambe gauche est en retrait. Les axes des épaules et du bassin se croisent de manière conforme au chiasme.

La représentation du dieu Mercure est facilement identifiable, car on trouve tous les attributs du dieu. Dans sa main droite, le dieu présente une bourse, la main gauche devait surement porter le caducée reposant jadis sur l'épaule gauche, malheureusement celui-ci est perdu. Sa tête est couverte du pétase (chapeau à bord plat) sur lequel il ne reste qu'une seule aile. Cette figurine est typique des représentations du dieu Mercure en Gaule.

Ne présentant pas de trace de soudure au niveau des pieds, il est peu probable qu'elle reposait sur un support. Cependant, on note la présence d'un anneau au dos de cette statue, surement les restes d'une bélière qui permettait de fixer cette représentation divine à un objet métallique, comme un candélabre.

Mercure est une ancienne divinité étrusque. Son culte apparaît à Rome au Vème siècle av. J. - C. Le nom du dieu dérive de *merx* qui veut dire marchandise, c'est donc tout d'abord le dieu des marchands. Au contact de la civilisation grecque, Mercure est identifié au dieu grec Hermès, il devient donc le messenger des dieux, désormais, il porte le caducée. Le mercredi (*Mercurii dies* en latin) est le jour dédié au dieu Mercure.

Le succès de Mercure en Gaule est attesté avant la conquête romaine puisque César nous dit : « le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure ». Le Mercure gallo-romain a de multiples fonctions : il est le protecteur du commerce, l'inventeur des arts et le guide des voyageurs. Son importance est attestée par la découverte au sommet du Puy de Dôme d'un temple dédié à Mercure, datant du IIe siècle de notre ère. La présence de cette figurine sur le site des Bouchauds n'est donc ni un cas isolé, ni le fruit du hasard, et doit être mis en relation avec la présence de la via Agrippa.

## Le déroulement d'une visite du site archéologique :

La visite est assurée par un guide conférencier de l'Office de Tourisme de Rouillac. Il présente le site archéologique grâce à un parcours au milieu des restes des bâtiments. La visite est prévue pour durer entre 1h et 1h30.



- Une introduction est réalisée en bas de la colline des Bouchauds. Cette étape permet de présenter de manière générale le site, et de remettre la construction des édifices dans leur contexte.
- Une fois arrivés au sommet de la colline, nous nous trouvons à l'intérieur du sanctuaire gallo-romain. Le guide présente de manière générale le site en indiquant les différents moments de la construction de l'édifice. Ensuite nous allons voir, dans le détail, différents bâtiments composant ce sanctuaire.
- Tout d'abord l'aire sacrée orientale. Elle est composée de deux temples et cet espace va nous permettre de parler de la romanisation. En effet, nous avons un temple octogonal de tradition gauloise et un temple rectangulaire de tradition méditerranéenne.
- Ensuite nous nous dirigeons vers l'aire sacrée occidentale pour y observer les deux temples de type *fanum* qui y sont schématisés.
- Pour conclure la visite du sanctuaire, nous nous dirigeons vers une construction sur la partie sud du sanctuaire. Ce bâtiment, dont on ne connaît pas la fonction, permet de présenter le métier d'archéologue et certains manques auxquels ils doivent faire face.
- Ensuite, nous allons vers le théâtre par le haut de l'édifice. Cette étape permet de présenter de manière générale le théâtre, et de parler de la redécouverte du site au XIXe siècle.

- Puis nous descendons le long du théâtre pour aller voir un des deux *vomitorium*. Cette pause nous permet de parler de la société gallo-romaine et de la manière dont elle était hiérarchisée.



- Pour clôturer la visite, nous nous rendons dans l'*orchestra* pour s'asseoir sur les gradins. Les fonctions de l'ensemble sanctuaire/théâtre sont évoquées de même que le culte impérial. Après cela, le guide raccompagne la classe à la Ferme des Bouchauds, où se trouve l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain.

## Le déroulement d'une visite de l'Espace d'Interprétation du Gallo-Romain :

La visite de l'EIGR permet de traiter trois thèmes en particulier, en lien avec le monde gallo-romain :

- Les monnaies, à l'aide de grandes reproductions de pièces gauloises et romaines découvertes sur le site.
- La religion à l'aide des statues de la déesse Épona découverte à Rouillac, et du dieu Mercure découvert dans le sanctuaire des Bouchauds.
- Le décor architectural autour des restes d'enduits peints, de chapiteaux et de pilastres.



## Les activités proposées :

Il est possible d'ajouter à cela des activités qui seront menées par un animateur. L'enseignant peut choisir différentes thématiques :

- Les monnaies
- La religion
- La construction
- Les communications



Le déroulement de ces activités est le suivant : après la visite de l'Espace d'Interprétation, les élèves sont divisés en groupes. Chaque groupe travaille ensemble sur une activité.

Ces activités se présentent sous la forme d'un questionnaire, et l'intégralité des réponses se trouve dans l'Espace d'Interprétation. L'objectif est de faire travailler les élèves en groupe

autonome. Ils doivent utiliser les connaissances acquises durant la visite, mais aussi les informations présentées dans l'Espace d'Interprétation pour trouver les réponses par eux-mêmes. L'intérêt de l'activité est de découvrir différents aspects de la romanisation, de manière ludique, mais aussi de se familiariser avec la muséographie.

À la fin de l'activité, l'animateur réunit les groupes et fait une correction des activités.



Dans le cas d'une visite d'un groupe scolaire sur l'ensemble de la journée, des activités manuelles sont prévues.

L'Office de Tourisme propose deux activités en lien avec le monde gallo-romain :

- Fabrication d'une fibule.
- Fabrication d'un ex-voto.
- Fabrication d'un médaillon d'argile
- Apprentie légionnaire



Ces animations sont prévues en complément de la visite. Chaque élève repart avec sa production. Il faut compter une heure pour chaque activité.

D'autres animations sont aussi proposées dans le cadre de l'accueil d'un groupe. Elles sont encadrées par un intervenant extérieur :

- Frappe de monnaie.
- Les mots d'outre temps
- Tir à l'arbalète
- De Sparte à Rome
- Campement Archéo
- Découverte de la cuisine gallo-romaine.
- Principes de médecine romaine.
- Mythes et mystères dans l'Antiquité

Ces animations se déroulent à la Ferme des Bouchauds, et il faut compter entre deux et trois heures. Elles sont réalisées par des intervenants professionnels qui ont l'habitude de prendre en charge des groupes d'enfants.



Si vous désirez avoir de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au numéro suivant : 05 45 65 26 19, ou par mail à l'adresse suivante : [marcuzzi.otrouillac@gmail.com](mailto:marcuzzi.otrouillac@gmail.com)

***Merci de l'intérêt que vous portez au site des Bouchauds.***

*Espace d'Interprétation du Gallo-Romain Ferme des Bouchauds 16170 Saint-Cybardeaux*

*Tél. : 05 45 21 80 05 [www.eigr-bouchauds.fr](http://www.eigr-bouchauds.fr)*

*Photographies : J-B Bouron, S. Charbeau, V. Picault et M. Amat*